



L'Écho du Printemps

de la Fontaine

2024

Chères habitantes, chers habitants d'Izeron,

Décidemment, ce mandat n'est pas un long fleuve tranquille...

Après les réparations des murs de soutènements de la route de Montchardon, c'est au tour de l'église, point d'orgue patrimonial du village, sa rénovation devient une priorité. La chute de matériaux du clocher nous a obligés à interdire son utilisation.

Garder l'église au milieu du village, soit, mais à quel prix ? Et pour quoi faire ? Longtemps taboues, ces questions se posent ouvertement en conseil municipal mais personnellement je pense que l'on y reste profondément attaché.

Pour rendre acceptables les investissements nécessaires à la sauvegarde du patrimoine religieux, il faudra peut-être imaginer de nouveaux usages pour ce bâtiment, rendre cette partie du village encore plus agréable en embellissant les abords. Nous réfléchissons également à remplacer le système de chauffage au fioul.

La Mairie a régulièrement profité de dons de bienfaiteurs pour son évolution ou sa remise en état.

Cette souscription s'impose une nouvelle fois, nous allons, bien évidemment, solliciter l'Etat, la Région ou le Département pour atteindre un maximum de subventions et ne pas trop impacter le budget communal.

La possibilité de faire un don pour les réparations de l'église sera ouvert par courrier à la Fondation du Patrimoine ou via le site internet : <https://www.fondation-patrimoine.org/>.

Malgré ce nouvel aléa budgétaire, on garde malgré tout notre ligne de conduite pour le projet cœur de village et nous avons signé une convention avec le Conseil Architecture Urbanisme Environnement de l'Isère (CAUE) pour lancer une étude de programmation, une réflexion qui va se projeter à long terme sur l'aménagement du village.

Les objectifs :

- Une envie globale de requalification du centre-village de manière à le rendre plus convivial et plus fédérateur.
- Un secteur prioritaire : le bâtiment de la mairie et l'îlot voisin aujourd'hui occupé partiellement par le salon de coiffure.
- Connaître le potentiel des bâtiments à accueillir de nouvelles vocations : commerces, services, logements, bureaux, autres ?
- S'assurer de l'adéquation entre besoins exprimés (commerces, services) et réalité économique à l'échelle territoriale.

Des **réunions publiques** seront programmées après l'été, étalées sur une année avec tous les acteurs, habitants, commerçants, associations...etc. **Venez participer au devenir de votre commune.**

A l'initiative de deux habitantes d'Izeron, un questionnaire a été déposé dans toutes les boîtes aux lettres du village afin de connaître l'avis des Izeronnais(es) sur leur projet d'épicerie multi-services.

Après le succès du piégeage du frelon asiatique avec une mobilisation importante, c'est au tour du moustique tigre. Soyons vigilant, évitons sa prolifération pour le bien de tous.

L'atlas de la biodiversité, la participation citoyenne en collaboration avec la gendarmerie, les aménagements de sécurité divers sont autant de sujets qui avancent doucement mais sûrement.

Je remercie les élus impliqués sur tous ces sujets.

La vogue d'Izeron sonne le début de l'été, venez nombreux participer aux animations proposées pour les petits et grands, vous pouvez dès à présent réserver le repas du samedi.

David Charbonnel



LA VIE DE L'ÉCOLE

L'école se met au vert

Côté parking



Les vendredis des 22 mars, 29 mars et 5 avril, tous les élèves de l'école ont participé à un défi mobilité qui consiste à réduire la pollution en venant à l'école à pied, à vélo, en covoiturage.



A la garderie, les élèves ont fabriqué des panneaux pour expliquer aux personnes qui se garent sur le parking de couper leur moteur lorsqu'ils sont à l'arrêt.

La classe de Mme Monnet a ramassé les déchets autour de l'école et ils ont trouvé plein de mégots écrasés sur le parking de l'école, des capsules de bières... Il y a des poubelles pour tous les déchets !



Côté cour

Le vendredi 22 mars, Sylvie, une intervenante de la Communauté de communes, nous a appris à faire et à entretenir un compost qui servira un jour pour le jardin des maternelles.

Les maternelles de notre école ont jardiné au fond de l'école avec Cloé : ils ont planté des salades, des radis, du sarrasin et des plantes aromatiques.



Patience,
ça pousse...



LA VIE DE L'ECOLE



Fête de Noël

Soirée avec le spectacle des classes et le repas de Noël. Le Sou des écoles a profité du spectacle de Noël pour offrir une trottinette et un vélo pour les maternelles ainsi que des casques audio pour les primaires.



Vide-greniers et marché aux plantes du 5 mai



Loto le 23 mars

Le loto a fait salle comble, de nombreuses personnes étaient présentes pour le relancer après plusieurs années sans le faire.



Vente à emporter de Chili con carne

Cette année encore, organisée par la Cantine scolaire d'Izeron, en collaboration avec le Sou des écoles.



Nous avons réalisé 141 parts de chili, ainsi que des gâteaux au chocolat, nous avons proposé des tartes aux pommes de la boulangerie Brialon.



Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements aux habitants du village pour leur participation à nos différents évènements.

Votre soutien et vos encouragements nous ont été précieux. Nous vous sommes reconnaissants de votre présence et espérons vous revoir bientôt pour de nouvelles découvertes gustatives.



LA VIE DE LA COMMUNE

Déjà + de 100 abonnés

PanneauPocket, une application au service des habitants de la Commune d'Izeron

La Mairie d'Izeron s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.



PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entourent, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

 **TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".
© PanneauPocket

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur. (www.app.panneaupocket.com).

La commune d'Izeron diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, évènements de la vie quotidienne et manifestations...

L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 11 300 collectivités plus facile et plus sereine.

100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021 pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Repas des Aînés

Il s'est déroulé dans la bonne humeur le dimanche 18 février 2024 à la salle des fêtes Louis Boucher. Le restaurant Bossan s'est chargé du repas et du service.



Les activités du Club du Néron

A l'occasion de son assemblée générale, le Club a fait le bilan de l'année écoulée. Les rapports des activités et des finances ont été approuvés à l'unanimité et les quatre co-présidents, Marie-France, Cécile, Danielle et Guy ont été reconduits dans leurs activités.

La parole est donnée aux Membres qui décident de renouveler les journées repas dans différents villages à visiter (repas cabri, pique-nique, repas Anniversaires et repas de Noël).

L'activité "Marche" perdue évidemment en 2024 et Guy reste à l'écoute de tous pour de nouvelles propositions de parcours en demi-journée ou journée en été.

Les réunions scrabble, cartes, etc... sont largement fréquentées tous les mardis après-midi jusqu'à fin mars. Avec le printemps elles reprendront le rythme tous les 15 jours.

Nous rappelons que le club est ouvert à tous.

Venez prendre un café le mardi à 14 heures nous ferons connaissance et vous serez les bienvenus.



Agenda

- 5 juillet : pique-nique
- 3 septembre : repas des anniversaires à l'Auberge le Midi à St Geoires
- 10 décembre : repas de Noël au Salvérien à St Sauveur



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Ça Roule pour les Pit'Boules

L'Association de pétanque « Pit'Boules Izeronnaises » a vu le jour le 3 avril 2023 par ses 3 membres fondateurs : Xavier ROS-MONTEIL (Président), Julie ROS-MONTEIL (Secrétaire) et Alexandra ROUXEL (Trésorière).

En moins d'un an, l'association s'est agrandie avec un co-président, une vice-secrétaire et une vice-trésorière dans le bureau ainsi que sept membres du Conseil d'Administration et une vingtaine d'adhérents.

En 2023, ils nous ont déjà montré qu'ils étaient présents sur la commune en participant à de nombreux évènements :

- 2 concours sociétaires
- Participation à la vogue en triplète
- 1 concours « découverte du club » en doublette
- 1 challenge « Tino » qui a rassemblé 46 joueurs



Un clip et un hymne ont même été créés, visibles sur notre page Facebook : Pit'Boules Izeronnaises.

Pour 2024, de nombreux évènements sont à venir mais aussi l'espoir d'appartenir à la Fédération de pétanque et ainsi accueillir plus d'adhérents.

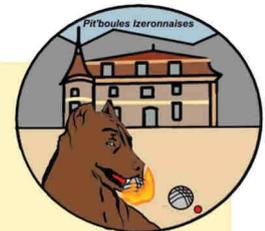
- 2 Concours sociétaires tête à tête et doublette
- Participation à la vogue : concours de triplète dimanche 30 juin
- 1 concours découverte du club sur invitation le 15 septembre
- 1 concours Inter -ADMR
- 1 challenge « Tino »

Les entraînements se déroulent les lundi et jeudi avec des ateliers à 18h puis les parties à 18h30.



Vogue d'Izeron

Dimanche 30 juin



**Concours de pétanque Triplète
Terrains cour de la Mairie
15 euros l'inscription
Début des inscriptions 12h45
Début des parties 13h45**



FÊTE
DE VILLAGE

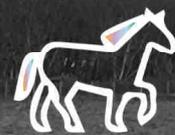
IZERON
28 & 29 JUIN

Vendredi 28 Juin:

- 18H30 | DÉBUT DES FESTIVITÉS
BUVETTE & SNACK
PLANCHE APÉRITIVE > FROMAGE / CHARCUTERIE (entre 8€ et 14€)
19H > 01H | SOIRÉE BLIND TEST & KARAOKÉ avec Dj Damien

Samedi 29 Juin:

- 7H > 17H | VIDE GRENIER
9H > 17H | ANIMATIONS FAMILIALES avec BUVETTE & SNACK
13H | CONCOURS DE PÉTANQUE DOUBLETTE
14H | CONCOURS DE PÉTANQUE ENFANTS (jusque 10 ans)
13H30 > 18H30 | MAQUILLAGE (gratuit)
14H > 17H | ESCAPE FERME organisé par La Micro Ferme De Vinay (gratuit)
15H | BALADE EN PONEY organisée par l'Ecrin d'Eden
19H | LE TRADITIONNEL REPAS COCHON À LA BROCHE / RAVIOLE (21€ & à réserver)
20H30 > 22H | CONCERT avec Cocktail Fusion
23H | FEU D'ARTIFICE offert par la municipalité
23H30 > 01H | SOIRÉE DE CLÔTURE avec DJ Hard Event's



ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES
Renseignements & Réservations : 07 74 71 92 69





LA VIE DE LA COMMUNE

Atlas de la biodiversité

La commune fait partie des vingt-cinq communes volontaires qui se sont proposées et ont été retenues par le Parc du Vercors pour l'élaboration du 2ème Atlas de la Biodiversité du Parc.

Un premier Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) avait réuni 38 communes. C'est un livret qui répertorie des cartes, des fiches espèces et des plans d'actions par commune. Il permet de connaître, recenser, préserver et valoriser son patrimoine naturel.

Durant trois années des actions participatives seront organisées.

Une classe d'Izeron participera au projet.

Quatre programmes d'observation peuvent être travaillés :

- les chauves-souris et petits mammifères
- les insectes pollinisateurs (surtout les papillons)
- les arbres remarquables (les arbres qui peuvent héberger une faune) et les haies
- les zones humides (mare, prairie humides)

Une réunion d'informations menée par Mme Chrystelle Caton, chargée de mission au sein du Parc du Vercors a eu lieu le 23 mai avec des habitants intéressés.

Une prochaine réunion pour mettre en commun les pistes d'observation et les souhaits d'axe de travail des habitants aura lieu **le jeudi 4 juillet à 19 h à la salle des associations** (cour de la Mairie).

Venez participer et faire connaissance avec Alexis, jeune en service civique, qui accompagnera concrètement le groupe de travail (observations et photos sur le terrain, réalisations concrètes, démarches sur le site informatique).



Aboiement des chiens

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » (extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789)

Si la vie en société impose le voisinage, chacun doit jouir de son logement en toute tranquillité.

Les aboiements de chiens sont souvent une gêne pour le voisinage, et représentent une part importante des plaintes et nuisances sonores des voisins.

Il est nécessaire de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ce désagrément.



LA VIE DE LA COMMUNE



Campagne de lutte contre le frelon asiatique

Le jeudi 29 février une réunion publique d'informations a eu lieu à la salle des fêtes d'Izeron, menée par un référent apicole du GDSA de l'Isère (Groupement de Défense Sanitaire Apicole). L'objectif de cette réunion était d'expliquer comment empêcher la construction de nids et ainsi d'éviter la destruction des ruchers, garantir la biodiversité, et également la sécurité des promeneurs ou habitants qui peuvent avoir des nids dans leur haie.

La commune d'Izeron s'est associée aux communes de la SMVIC qui a proposé une commande groupée de pièges à frelons asiatiques homologués.

Courant mars : les habitants ont pu venir chercher un ou plusieurs piège(s) distribué(s) à la mairie ou par le référent communal frelon asiatique qui reporte sur la carte de la commune l'endroit où les pièges sont installés.

Date officielle de début de piégeage de printemps : le 15 mars.

La commune a un bon maillage pour cette première année de piégeage officiel qui sera reconduit l'année prochaine en continuant la distribution gratuite des pièges pour augmenter les chances d'empêcher la prolifération des nids.

Le piégeage officiel de printemps se termine le 15 mai.

Un bilan est fait avec le référent de la commune qui contacte les propriétaires de pièges, regroupe les données et les communique au GDSA. Les fiches de piégeages peuvent être également envoyées directement au GDSA (apiculture.gds38@reseauugds.com).

Merci à tous les habitants partenaires de la lutte contre le frelon asiatique.

Signalement d'un nid secondaire (grosse boule visible à partir de l'été) : à la mairie ou directement sur le site du GDSA 38 www.frelonsasiatiques.fr

Rendez-vous en Mairie le lundi 10 juin à 19h00 pour mettre en commun les résultats de piégeage et échanger autour d'un verre.





LA VIE DE LA COMMUNE

Réponse à la photo mystère du numéro précédent

M. Douvry nous a envoyé la réponse suivante : 1786 à la question parue sur le dernier écho : « D'après vous, de quand datent les écrits les plus anciens mentionnant l'église d'Izeron ? »

La réponse ci-dessous :

HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION

Chronologie synthétique

1822	Plan cadastral napoléonien, attestant l'emprise de l'église à nef unique et du presbytère
1836-37	Réparation du presbytère
1838 ?	Construction du bas-côté Sud.
1853-1860	Projet et devis pour l'agrandissements et la restauration de l'église
1859	Construction du bas-côté Nord.
1861-1862	Suite des travaux - exhaussement et voutement de la nef, modification du bas-côté Sud, construction du chœur et de la nouvelle sacristie.
1872-75	Nouveaux projet et construction du clocher et de la façade
1910	Démolition de l'ancien presbytère (non réalisée ?)
1946	Incendie du vieux presbytère (démolition ?)
1952-56	Électrification des cloches et refonte de la cloche datée de 1684
1978	Réfection des couvertures et restauration de la charpente
1980	Réfection des enduits et drainage
1983	Réparation de la flèche suite à la chute d'une foudre
1990	Réfection des enduits et reconstruction de voutes en briques
1998	Restauration des vitraux
2018	Restauration des sols, réparation des enduits et réfection des peintures

Note méthodologique

Les informations concernant le village d'Izeron en général sont tirées de l'ouvrage *Histoire des Communes de l'Isère. Arrondissement de la Tour-du-Pin* (cf. bibliographie) et du pré-inventaire réalisé en 1999 par la Conservation du Patrimoine de l'Isère (CPI).

Ce dernier a servi de base au rapport d'état des lieux patrimonial rédigé en 2003, toujours par la Conservation du Patrimoine de l'Isère (CPI).

Cet ouvrage puise largement dans les notes rédigées par l'abbé Meyer, aujourd'hui rassemblées dans le fonds éponyme conservé à la Direction Culturelle du Département. A l'occasion de sa recherche, l'abbé Meyer avait également pris plusieurs clichés intérieurs et extérieurs de l'église, témoins précieux de son aspect dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle.

Concernant l'état de l'église avant les années 1850 – époque de son agrandissement et de reconstruction partielle – notre diagnostic s'appuie entièrement (tout comme le pré-inventaire du Département ci-avant mentionné) sur les notes de l'abbé Meyer, consultées par nos soins.

En effet, les sources consultées aux Archives Départementales ne livrent que des informations éparses sur l'état de l'église antérieur aux travaux.

Dans ses notes, l'abbé Meyer relate les informations tirées de trois comptes-rendus d'enquête (1840, 1893, 1905). En tout état de cause, ses conclusions concernant les transformations du bâtiment entre 1830 et 1860 sont cohérentes avec les documents – plans, devis, décomptes, délibérations – consultés aux Archives Départementales, malgré quelques éléments d'incertitude précisés dans les pages suivantes.

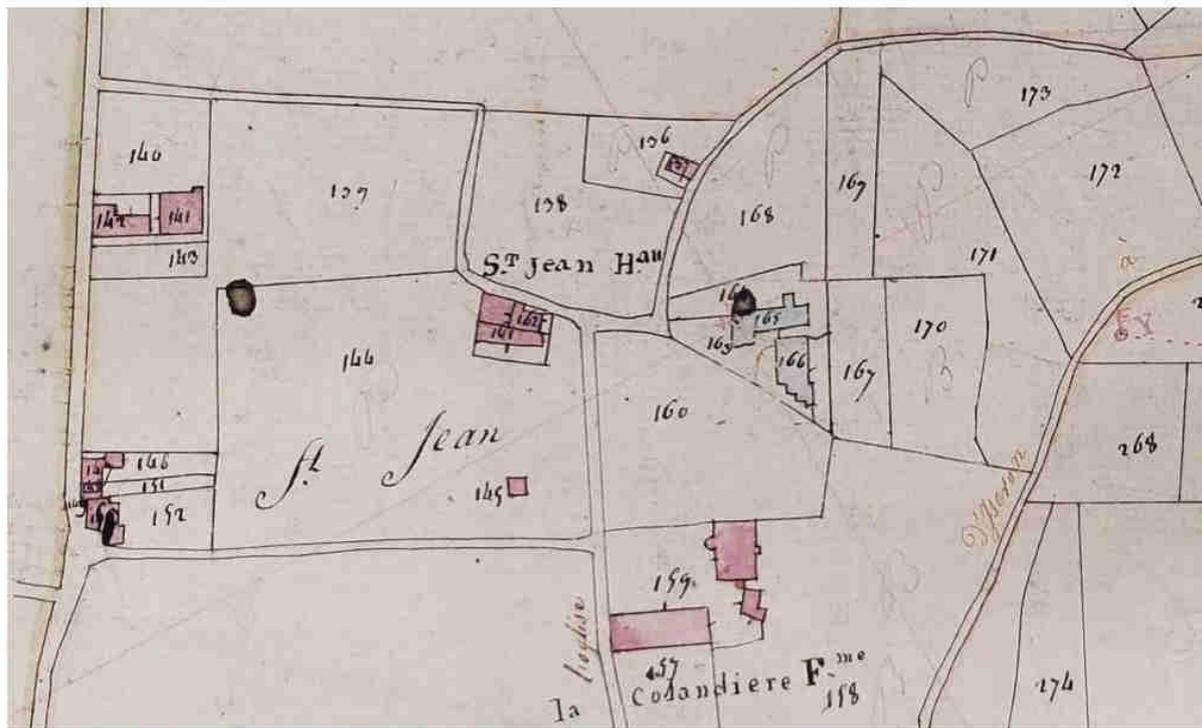


L'Église paroissiale avant la reconstruction

En 1793, Izeron est le chef-lieu du canton de Pont-en-Royans, dépendant du district de Saint-Marcellin. Le village actuel, correspondant au hameau historique de Saint-Jean, s'est développé dans un premier temps autour de l'église et en retrait de la route nationale, voie de communication principale. L'église paroissiale, dépendante du prieuré de Nacon (Saint-Pierre de Charences), est mentionnée dans un pouillé de 1115.

Le plan cadastral dit « napoléonien », dressé en 1822, atteste de l'emprise de l'église et du presbytère. L'église, « basse et plafonnée »³, se présente suivant un plan rectangulaire à nef unique d'à peine sept mètres de large. Deux adjonctions y figurent, l'une au nord (sacristie) et l'autre au sud-ouest, dont la fonction est inconnue – peut-être une chapelle dédiée à la Sainte Vierge⁴.

Le terrain au nord n'est pas encore occupé par le cimetière, qui ne sera créé qu'en 1849.



¹ AA.VV., Histoire des Communes de l'Isère. Arrondissement de la Tour-du-Pin, Horvath, Saint-Etienne 1987

² Izeron possédait d'autres édifices religieux aujourd'hui disparus. La chapelle du château d'Izeron (*castro Iseronis*) est également mentionnée dans ce pouillé.

C. PENON, A. JONQUIERES, *État des lieux patrimonial. Izeron*, Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère / Conservation du Patrimoine de l'Isère, 2003. Concernant les sources documentaires et bibliographiques consultées, voir la note méthodologique.

³ Fonds de l'abbé Meyer, note dactylographiée, *Bibliothèque du service du patrimoine culturel – Département de l'Isère*

⁴ *Ibid.*



LA VIE DE LA COMMUNE

Années 1850. Agrandissement et réparations.

Selon les comptes-rendus d'enquête consultés par l'abbé Meyer (cf note méthodologique), l'église aurait été agrandie dans un premier temps en **1838** par l'adjonction du **bas-côté Sud**, puis en **1859** du **bas-côté Nord**.⁵

En date du 5 octobre **1858** le sous-préfet de Saint Marcellin autorise d'importants travaux de réparation et d'agrandissement de l'église.⁶

Avant même d'illustrer le projet de 1858 dressé par l'**architecte Tarifat**, il est nécessaire de vérifier la chronologie proposée par l'abbé Meyer à la lumière des recherches en archive.

En effet, nous n'avons malheureusement pas trouvé de sources concernant la construction des bas-côtés, ni le compte-rendu d'enquête consulté par l'abbé Meyer lui-même.

La date de 1838 pour la construction du bas-côté Sud semblerait, au premier regard, peu cohérente avec une délibération de 1853⁷ du Conseil de Fabrique, constatant la nécessité d'agrandir l'église « de deux nefs latérales (...), une nouvelle sacristie et un clocher ».

En revanche, le **plan** du projet de **1858** (cf. pages suivantes) et un **devis** de **1860** semblent confirmer la chronologie des travaux reportée par l'abbé :

- dans un premier temps, adjonction du bas-côté Sud,
- ensuite et dans l'ordre, suivant le projet de 1858, construction bas-côté Nord, exhaussement de la nef centrale et construction du chœur.

En effet, dans le plan de 1858 la nef Sud figure comme étant déjà existante et à réparer (représentée en noir). Il est très probable que le bas-côté Sud, premier agrandissement de l'ancienne église à nef unique, se soit rapidement avéré insuffisant et ait été repris (« réparé ») dans le cadre du projet global de 1858.

Le devis de 1860 (cf. page suivante) semble lui-aussi confirmer cette hypothèse d'évolution du bâtiment.

D'une part, car il décrit les travaux de reprise en sous-œuvre « à faire à la nef latérale de droite (Sud, ndr) **pour la rendre semblable à celle de gauche** (Nord, ndr) »⁸.

D'autre part, parce que le devis ne concerne pas le bas-côté Nord⁹, dont la construction est pourtant prévue dans le plan de 1858 (représenté en rouge).

Le titre complet - « Devis estimatif des travaux à faire pour **l'achèvement** des réparations de l'église » - laisse ainsi supposer que l'on poursuit, en 1860, un chantier déjà commencé. La construction du bas-côté gauche (Nord) aurait donc pu effectivement avoir lieu en 1859.

⁵ Fonds de l'abbé Meyer, note dactylographiée, *Bibliothèque du service du patrimoine culturel – Département de l'Isère*.

⁶ « Vu le devis estimatif des travaux à faire pour l'agrandissement et les réparations de l'église (...) évalué à la somme de 4228,78 francs ». En annexe, la délibération du conseil de fabrique du 11 avril 1858. **AD38, Ibid.**

⁷ Annexe à la lettre de l'évêque de Grenoble au Préfet (signature précédée d'une croix) du 29 décembre 1853.

L'évêque adresse au Préfet le dossier d'Izeron pour qu'il le soumette au Conseil Municipal d'Izeron, « en l'engageant à voter (...) les fonds nécessaires, la délibération du Conseil de Fabrique de l'église d'Izeron constatant l'insuffisance de cette église pour la population (...), la nécessité de l'agrandir de deux nefs latérales (...), une nouvelle sacristie et un clocher; et par la suite d'acquérir un nouvel emplacement pour le cimetière et pour la maison d'école **AD38, 2O195-5 Église - agrandissement (1853-1859)**.

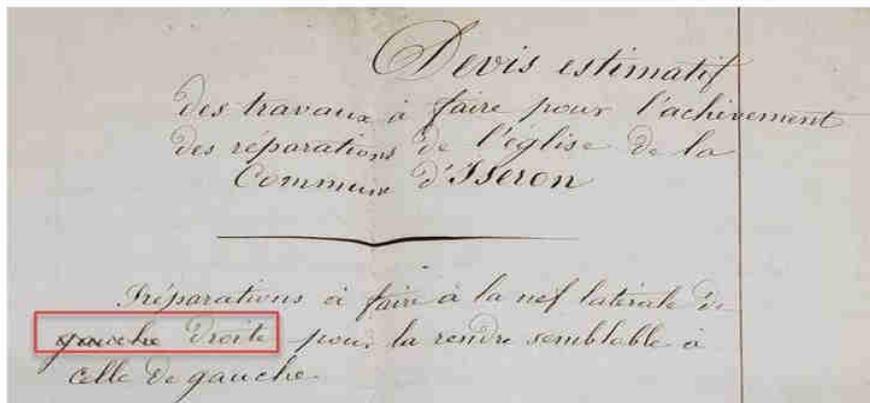
⁸ Devis du 25 mars 1860. **AD38, 27J49, Archives paroissiales (1858-1956)**

⁹ Récapitulation : « Travaux de la nef de droite / ...de la grande nef / ...du chœur / ...reconstruction de la façade / ...construction du clocher ».

LA VIE DE LA COMMUNE



Le projet de 1858 est modifié déjà quelques mois plus tard, en **1859**¹⁰. Il est prévu de démolir l'ancienne **sacristie** et de construire la nouvelle dans son emplacement actuel - en violet dans le plan de l'architecte Tarifat (cf. page suivante). Un couloir, aujourd'hui ouvert sur la nef, reliera la sacristie au chœur par l'intermédiaire d'un passage dissimulé dans la boiserie.



25 mars 1860, extrait du devis dressé par l'architecte Tarifat. Il n'est pas fait mention de la nef de gauche (Nord), en tout état de cause achevée l'année précédente.

Dans l'entête du devis, l'architecte n'a pas été « épargné » par la confusion générée par la succession des travaux...

Récapitulation

Montant des travaux de la nef de droite	1036 ^f 56	} 5931 ^f 48
" " de la grande nef	2749 ^f 73	
" " du chœur	2146 ^f 99	
Reconstruction de la façade		2860 ^f 91
Construction du clocher 1 ^{re} partie	885 ^f 88	} 3615 ^f 88
" " 2 ^e partie	2730 ^f ..	
Total	12408^f 27	

Dressé par l'architecte soussigné
St. Maurice le 25 mars 1860
Tarifat

Récapitulation : « Travaux de la nef de droite (Sud, ndr) / ...de la grande nef / ...du chœur / ...reconstruction de la façade / ...construction du clocher ».

Le devis liste les matériaux utilisés pour les reprises en sous-œuvre et la construction des voûtes (cf. diag patrimonial).

Plan, coupe et façade du projet de 1858 correspondent plus ou moins au bâtiment réalisé, à l'exception d'un élément notable : l'emplacement du clocher.

En effet, le nouveau clocher, initialement prévu derrière l'abside, contrairement au précédent implanté en façade¹¹, ne sera pas réalisé suivant le projet de 1858. Une deuxième proposition dressée en 1872 l'intégrera de nouveau à la façade pour en faire un véritable clocher-porche. Par conséquent, le dessin en élévation de la nef s'en verra transformé, alors que celui des bas-côtés sera strictement respecté.

¹⁰ D'après une lettre du sous-préfet au préfet du 25 juin 1859 : « La Commune d'Izernon a voté, pour venir en aide à la fabrique une somme de mille francs (...) Depuis lors on a reconnu l'utilité d'apporter quelque modification au projet primitif, et notamment de reporter la sacristie sur un autre emplacement (...) Il demande d'approuver « la délibération et le plan ci-annexés et autoriser l'exécution en régie des travaux » AD38, *Ibid*.

¹¹ Devis du 25 mars 1860. AD38, *Ibid*.

La suite dans le prochain bulletin



LA VIE DE LA COMMUNE

Energie Sans Frontière

Le vendredi 26 avril a eu lieu l'Assemblée Générale d'ESF, Energie Sans Frontières, avec plus d'une centaine de participants qui se sont retrouvés pour une matinée bilan, avec le rapport moral et financier, la présentation des actions et des missions menées dans des pays en difficulté (projets d'accès à l'eau, à l'électricité, formation de techniciens, travail sur les énergies renouvelables), le vote de ses membres.

L'association qui regroupe environ 180 adhérents fonctionne avec le travail de différentes commissions : technique, projets, matériel, communication.

ESF, Route de Saint Sauveur, 1030, Les Deveys, 38160 Izeron



Livre : le chemin du Nan

A l'initiative du maire de Malleval-en-Vercors, Christophe Durand, et avec le soutien de Bernard Perazio vice-président du Conseil Départemental de l'Isère, les imprimeries Savigny à Vinay vont réimprimer une série de 350 exemplaires du livre "Le chemin du Nan", livre historique écrit par Robert Veyret et Dominique Brachet.

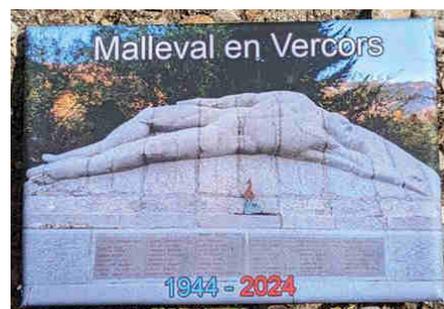
"Le Nan, impétueux torrent au fond d'une gorge profonde et étroite, entaille le Vercors, haut lieu d'une résistance héroïque à l'occupant. C'est ici, entre Malleval, village perché, et Cognin, dans la vallée de l'Isère, que Robert Veyret va vivre son enfance et son adolescence. Au sein de ce "Chemin du Nan", pas de récits épiques, pas de discours, simplement la traduction, avec une sensibilité peu commune, d'événements graves ou savoureux, quelquefois inattendus, parce que vécus par un enfant." (extrait du site de la bibliothèque municipale de Grenoble).

Possibilité de réserver le livre par mail : mairie.malleval@gmail.com ou par téléphone en mairie de Cognin-les-Gorges : 04.76.38.31.31.

Montant 15€, chèque à établir à l'ordre de "l'association des élus de Malleval" et à adresser à la mairie de Cognin-les-Gorges, 103 rue du 29 janvier 1944, 38470 Cognin-les-Gorges.

Il sera toujours possible d'acheter directement le livre à la mairie ou à l'auberge sans réservation et dans la limite des exemplaires restants.

La mairie a fait fabriquer des magnets en souvenir des 80 ans du 29 janvier 1944 vendu au prix de 5€. Le bénéfice de la vente de ces magnets est réinvesti intégralement dans la salle de mémoire inaugurée le 29 janvier 2024, toujours ouverte 7J/7 8h-18h.



LA VIE DE LA COMMUNE



UNE NOUVELLE CASERNE POUR LES POMPIERS DU SECTEUR

La caserne de Saint-Romans est constituée de 32 sapeurs pompiers dont 6 femmes.

Pour faire face à une augmentation croissante des interventions et aux besoins en permanente évolution, le SDIS (Service Départemental Incendie et de Secours de l'Isère) a validé la construction d'une nouvelle caserne qui se situera sur une parcelle de 3800 m² à proximité de la route départementale D1532.

Le début du travail de réflexion avec l'architecte choisi par le SDIS 38 et la commission caserne se déroulera en janvier 2024. Suite à cela une présentation de l'esquisse, un plan de caserne et enfin l'appel d'offres des travaux seront effectués. Le début des travaux est fixé en 2025. La livraison de la nouvelle caserne est prévue en 2026.



Intervention incendie sur Izeron



La caserne recrute. Les personnes intéressées peuvent venir à notre rencontre tous les dimanches matin à partir de 10h.
Renseignements : 06 73 35 67 13

Elections européennes

Les élections se tiendront
le dimanche 9 juin 2024.

Le bureau de vote sera ouvert
de 8h00 à 18h00
dans la salle du Conseil de la Mairie.





AGENDA

- **9 juin** Elections européennes
- **10 juin** Réunion frelon asiatique à 19h en mairie
- **18 juin** Commémoration de l'Appel du Général De Gaulle à 17h30
- **27 juin** Don du Sang à la salle des fêtes
- **28-29-30 juin** Vogue annuelle
- **4 juillet** Réunion Atlas de la biodiversité

Retrouvez toutes ces infos sur votre téléphone avec l'application PanneauPocket



ETAT CIVIL 2023

Naissances

ANTINORO Mirabelle	7 mars 2023
BARDE-CABUSSON Olivia	26 mai 2023
CHAIN Olivia	10 novembre 2023
CLOQUELL Emma	12 juin 2023
ELCHAKYAN Séréna	28 décembre 2023
GORCZYCA Enzo,	18 août 2023
HOURS Kessy	13 avril 2023
KARAGOUCHE Ézia	19 octobre 2023
MARGARON Milann,	5 octobre 2023
MARTINEZ Alba	23 novembre 2023
MASSACRIER ARMONIA Amalia	12 février 2023
ROSSI Gina	3 janvier 2023
STILLE Maho	21 mars 2023
VIAL Maïron,	28 mars 2023

Mariages

DOUVRY Pascal et COLUS Annick	8 juillet 2023
GUILLER Olivier et XU Astrid	10 juin 2023
VELLA Paul et KILIC Léa	18 février 2023
VIAL Didier et GAUDE Shirley	12 août 2023

Décès

BLANC Roger	8 juillet 2023
GRANGER Gérard	18 juin 2023
JACMET-DIT-GINET Maurice	13 août 2023
THUBDEN TOENSANG Paljor	9 octobre 2023

INFOS DIVERSES



URGENCE 114

Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Moyens de contact

Où nous trouver ?

Notre application **Urgence 114** à télécharger sur votre store

disponible sur

téléchargez dans

Notre site internet : urgence114.fr

Préparer son 114 : répondre à l'urgence, c'est anticiper

Remplir à l'avance votre profil sur l'application Urgence 114 et sur notre site Internet, c'est gagner un temps précieux lors de l'appel aux secours.

Remplir au préalable votre profil pour faciliter votre prise en charge

Choisir un mode de communication adapté à vos besoins

Je communique par Langue des Signes Française

Le 114 me répond en LSF

Je communique par oral et/ou écrit

Le 114 me répond en écrivant

Je suis aphasique

Le 114 me répond en parlant et avec des images

Numéros surtaxés et abonnements internet :

Attention aux pièges

J'évite les mauvaises surprises sur ma facture de téléphone

DG CCRF
Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les bons réflexes

- 1 Attention aux numéros inconnus. Je reste toujours vigilant et j'applique les deux mots d'ordre quand je ne connais pas un numéro ou lorsque je navigue sur internet :

#jenecliquepas
#jenerappellepas !
- 2 Si j'ai un doute sur un numéro que l'on m'invite à rappeler : je consulte l'annuaire inversé sur www.surmafacture.fr pour connaître le service et le prix.
- 3 Je me protège en activant l'option de blocage des appels vers les numéros surtaxés, auprès de mon opérateur téléphonique.
- 4 J'apprends à reconnaître la signalétique tarifaire des numéros surtaxés :

 - vert = gratuit
 - gris = prix d'un appel normal
 - violet = numéro surtaxé

Quand j'appelle un numéro surtaxé, l'appel doit toujours débiter par un message d'information tarifaire.

→ Je ne comprends pas un montant inhabituel sur ma facture mobile ou fixe et je pense être victime d'une fraude aux numéros surtaxés ?
Je dépose un signalement sur www.surmafacture.fr

La plateforme de lutte contre les sociétés locales et sites

OU SUR www.33700.fr

Je veux signaler un problème de consommation avec un professionnel et me renseigner sur mes droits

Je dépose un signalement sur signal.conso.gouv.fr

ou sur l'application

L'Echo de la Fontaine n°51 – Mai 2024



INFOS DIVERSES



LE SERVICE AIDE A DOMICILE DU ROYANS: SAAD

Contacts : 04 76 36 16 15

Le Service assure l'aide à la personne à Domicile, 7 jours sur 7, pour 150 Bénéficiaires, Famille, Personnes sortant d'Hospitalisation, Personnes âgées ou Personnes en situation d'handicap.

Notre Vocation : Permettre à nos Bénéficiaires de pouvoir rester à leur Domicile en leur fournissant l'aide et les soins dont ils peuvent avoir besoin. Nos 30 salariés sillonnent chaque jour, les 12 communes du secteur (Izeron, Rencurel, St Pierre de Chérennes, Beauvoir en Royans, Presles, Choranche, Auberives en Royans, ST Just de Claix, St André en Royans, Chatelus, Pont en Royans et ST Romans).

PORTAGE DE REPAS, LE SERVICE TELEALARME

Nous assurons chaque jour un portage des repas de midi, diététiquement élaboré. Nos 2 livreurs (Judith et Thierry) apportent, en plus du service rendu, une relation particulière et un contact journalier avec nos Bénéficiaires et s'assurent de leur bonne santé. Ils sont en contact permanent avec le SAAD pour alerter en cas de problème ou réagir sur une difficulté rencontrée.

Nous effectuons également sur simple demande, l'installation et le branchement d'un service de Téléalarme, toujours très rassurant pour les personnes seules.

Contacts : 04 76 36 16 15

LE SERVICE FAMILLE

Contact : 04 76 56 35 99

LE SERVICE DE SOINS A DOMICILE : SSIAD DU ROYANS AUX COTEAUX :

Contact : 04 76 38 37 64

Le Service assure les soins d'hygiène à domicile, 7 jours sur 7, pour 52 personnes âgées ou handicapées sur 22 communes de l'intercommunalité. Il intervient sur prescription médicale. Il travaille avec les Services d'Aide à domicile de Saint Romans, St Hilaire du Rosier et de Chatte, les Infirmiers Libéraux du secteur et les Hôpitaux.

Le service propose diverses activités tout au long de l'année : Repas au restaurant « Le Salvérien » le 30/05/23 suivi d'un après-midi cartes sous la terrasse ombragée du restaurant.

Un grand Merci à Josiane pour l'organisation des après-midi cartes, une fois par mois.

Repas raclette en février pour les habitués !

L'après-midi de Noël a eu lieu le 12/12 à la salle des fêtes de St Hilaire du Rosier en présence des bénéficiaires, familles, bénévoles et salariées du service. Tous ont apprécié l'après-midi musical et le goûter préparé par les bénéficiaires.



INFOS DIVERSES



Une forêt à partager

Les forêts nous accueillent tous les jours. Bûcheron, chasseur, randonneur, VTTiste, naturaliste, ou trailer, nous nous rencontrons tous sur les chemins. De la variété de ces pratiques peuvent naître des crispations entre usagers.

Afin d'éviter les conflits d'usage, suivons quelques bonnes pratiques qui nous feront cohabiter sereinement en forêt :

En période de chasse, s'habiller de manière visible. En Isère le vendredi est un jour sans chasse. Également, l'application « Jour de chasse en Isère » permet de localiser les battues et donne des informations importantes pour la sécurité.

En présence d'un chantier forestier, faire demi-tour, ou adapter son itinéraire pour éviter la zone.

Ne pas se garer sur les routes et pistes forestières, ni sur les espaces de stockage des bois. Ceci risquerait de gêner les engins forestiers.

Rester sur les sentiers balisés, pour ne pas abîmer la végétation et le sol. Le VTT en dehors des chemins a des conséquences désastreuses sur les jeunes pousses.

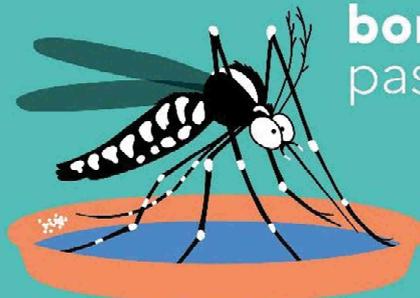
Adapter son allure en fonction du contexte, de la visibilité et des autres usagers pour prévenir les accidents.

Ne pas pratiquer la cueillette abusive.

Certaines espèces sont réglementées (myrtilles, jonquilles par exemple). Référez-vous à la réglementation dans le département. Pour le reste, la cueillette est tolérée pour l'usage familial. La revente est bien-sûr interdite.



Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!



RANGEZ, VIDEZ, COUVREZ
LES CONTENANTS OÙ L'EAU
PEUT S'ACCUMULER



PLUS D'INFOS SUR
www.agirmoustique.fr

SERVICES & NUMEROS UTILES

Secrétariat de Mairie

Accueil du public

Lundi : 8h45/12h et 17h/19h
Mardi Jeudi : 8h45/12h
Vendredi : 8h45/12h00 et 14h /16h

Permanence des élus

Le lundi soir de 18h45 à 19h45 sur RDV

Tél : 04 76 38 28 02
Mail : izeron.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.izeron.fr



Commune d'Izeron
Facebook

Agence postale

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h45/11h30 et 16h/18h*
**Hors vacances scolaires :
agence ouverte uniquement le matin.*

Le samedi : **8h15/11h15**
Pour tous vos colis, courriers et opérations financières.
Tél : 04 76 38 12 10

Infirmière libérale

Cécile CHARDON

07.62.63.42.81.

idelizeron@icloud.com



Déchetterie de Saint Sauveur

Lundi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
Mardi : 10h – 18h
Mercredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
Jeudi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
Vendredi : 10h – 18h
Samedi : 9h – 18h

Route de la Croix de May
38160 Saint-Sauveur
04 76 38 66 03 ou contact.dechets@smvic.fr

Magnétisme à Izeron

Par une professionnelle de santé, pour tous problèmes sur vous ou vos animaux.
Sur place à mon domicile ou à distance sur photo
Travail sérieux, nombreuses références.
Pour vos rendez vous :

Beatrice Le Gallois
619 route de Chagneux 38160 IZERON
04 76 64 73 05 ou 06 25 02 60 10

La photo mystère



**Quelle est cette petite bête ?
Ou peut-on la croiser sur Izeron ?**

*Nous publierons vos réponses
dans le prochain bulletin*



Bulletin municipal d'Izeron
édité et imprimé par
la mairie d'Izeron
juin 2024

Directeur de publication :
David Charbonnel

Comité de rédaction :
Joëlle Aujoux, Carole
Baudru, Marie-Florence
Bith, Sylvie Vittet